AMUSEMENS.

THÉATRE ORLÉANS.

MARDI, 8 DÉCEMBRE 1846.

La représentation de GUILLAUME TELL

Grand opéra en 3 actes, de Rossini, précédé par

LES LETTRES DU MARI,

Comédie en 1 acte.

☞ Le spectacle commencera à 6 heures ½.

Le bureau de la location est ouvert pour les abonnés, depuis 10 heures du matin jusqu'à 1 heure, et depuis 2 heures jusqu'à 5 heures.

☞ La brochure de l'opéra de Guillaume Tell avec traduction littérale en anglais en vente au bureau du théâtre.

SALLE DE BAL

DU RAIL ROAD PONTCHARTRAIN,

ENCOURAGE MOREAU ET CHAMPS-ELYSÉES, 3ME MVE.

LES propriétaires préviennent respectueusement leurs amis et le public en général, que cette salle est actuellement ouverte pour la saison. Il y aura un grand Bal Paré et Masqué, tous les DIMANCHE, LUNDI et MERCREDIS et pour les QUARTERONNES, tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, jusqu'à nouvel ordre.

Les personnes qui voudront ces bals peuvent être assurées que l'ordre le plus rigide sera maintenu, et qu'il y aura une police en force pour cela.

Entrée aux bals—Cavaliers $1, gratis pour les Dames.

Un superbe orchestre a été engagé, et il y aura un excellent restaurant et une buvette bien garnie. 9 dec.

SALLE DE BAL DU GLOBE,

Au coin des rues St-Claude et St-Pierre, sur le Vieux Bassin.

LE Propriétaire ayant fait décorer à neuf ce bel établissement, a l'honneur d'annoncer au public qu'il l'a ouvert pour la saison samedi 31 octobre, par un grand bal paré et masqué. Les bals auront lieu les LUNDI, MERCREDI ET SAMEDI, jusqu'à nouvel ordre.

L'orchestre sera composé des meilleurs artistes de la ville. Pour assurer le maintien de l'ordre, une bonne police sera toujours sur les lieux.

Prix d'entrée—Un Cavalier.....$1 00
Dame.....Gratis

GEORGE STEVENS, Directeur

N. B.—A l'établissement est attaché un restaurant et une buvette où l'on pourra se procurer tout ce que la saison offre de plus délicat et des liqueurs de premier choix. 30 nov—

MUSIQUE DE SOIRÉES ET DE BALS.

MUSIQUE MILITAIRE.

Mr. H. E. LEHMAN, artiste du Théâtre d'Orléans, remercie le public du patronage qu'il a reçu jusqu'à ce jour pour son orchestre POUR SOIRÉES OU BALS PARTICULIERS. Dans le but de mieux mérite le bienveillance de ses amis et du public en général, il s'est adjoint M. COBINI, artiste bien connu et justement apprécié. Ils seront toujours prêts à fournir la musique requise soit à grand ou à petit orchestre. A cet effet, ils se sont procuré les quadrilles, valses, Polka &c. du dernier genre et actuellement en usage dans les soirées de Paris.

M. LEHMAN a également engagé au COURS DE MUSIQUE MILITAIRE, et invite les différentes compagnies de la Legion de vouloir bien l'honorer de leur patronage, soit pour sortie de compagnie, séances des banquets; ce dit corps de musique militaire sera régulièrement une répétition chaque semaine, rue St-Louis, entre celle de Chartres et Passage de la Bourse.

☞ Mr. les habitants de la cité qui desireraient donner des soirées pourront s'arranger avec Mr Lehman, ou Mr. Cobini.

Adresse: rue Ste. Anne, No. 95, entre Royale et Bourbon, ou rue neuve de contrôle du Théâtre d'Orléans. 19 oct

MONSIEUR DEVOTI a l'honneur de prévenir ses nombreux élèves et ses amis en général, que pour cause de santé, et par les conseils des meilleurs médecins de la ville, il est obligé de s'absenter pour la saison d'hiver.

Je laisse les soins de mes leçons à M. LAVENANT, qui me paraît le seul capable de maintenir les leçons que j'ai eu pour retour. J. DEVOTI.

1 dec—9

ACADÉMIE DE DANSE.

Mr. Lavenant, élève du Conservatoire de Paris, a l'honneur d'annoncer à ses amis, à sa nombreuse clientèle et au public en général, qu'il d'ouvert ses classes régulières à son salon, rue de Chartres 116, entre St. Louis et Conti.

La supériorité de sa méthode et les connaissances acquises dans cet art lui font espérer que les familles qui l'ont honoré de leur confiance jusqu'à ce jour, n'auront qu'à se féliciter de l'exactitude qu'il a toujours mise et mettra dans le cours de ses leçons, et la manière de former aux grâces et en bonsen de tenue.

Les leçons de POLKA, MAZURKA et VALSES, auront lieu à son salon, trois fois par semaine, savoir: les mardi, jeudi et samedi depuis huit heures du matin jusqu'à onze, et les leçons de danses ordinaires, les mêmes jours que ci-dessus mentionnés, depuis 7 heures du soir jusqu'à 10. Il se charge de demointer la valse en dix leçons.

Lundi, mercredi et vendredi soir, entièrement consacrés aux leçons privées et aux familles qui désireront user prendre les leçons à leur domicile, les prix seront très modérés afin de donner un libre essor à cet art qui donne la grâce et le maintient à la jeunesse.

Etant en correspondance avec les principaux professeurs de Paris, le sieur Lavenant reçoit d'eux toutes les nouveautés des Danses Modernes adoptées dans les salons de la société fashionable, et il se fait un devoir de les adopter dans ses classes, en leçons privées. Le salon étant entièrement décoré, et il a la disposition des personnes qui désireraient le louer soit pour bals, concerts, &c.

A. LAVENANT,
Rue de Chartres, No. 96

30sept Jm

MARCHANDISES SÈCHES.

J'AI vous de recevoir par le navire Taglioni, de France, une assortiment très riche et magnifique de MARCHANDISES DE FANTAISIE, pour dames, consistant en ce qui suit: Velours de Visites, Mantelets, Manteaux, Echarpes, Soie Unie, Brocatelles, Fourrures de martre, Rubans, Dentelles, Fleurs, Gants, Bas, Souliers, et autres articles, répondant à tous les goûts. Aussi qu'une variété d'articles en tous genres.

Ces marchandises sont de dernier mode et de première fraîcheur, et je les donne à des prix très-modérés. Je me suis mis en rapport avec des maisons de confiance et je ne vendrai que des marchandises de bonne qualité.

D. F. WEYMOUTH, 57, Canal.

Les marchands, commerçants, colporteurs et autres, avant des ordres à remplir pour achat d'articles de modes, sont priés de venir bien vous les envoyer, et nous feraient un plus efficace pour les satisfaire. 26 nov—18

PROCLAMATION.—Avis est donné par le présent que John Dutton, ex-juge de la paroisse d'Iberville, s'est adressé à moi pour faire annuler le cautionnement suivant:

Un cautionnement de six mille piastres, souscrit par lui le 15 mars 1845, comme shérif de la paroisse de Jefferson, ensemble avec Faustin Fortier et Pierre Sauvé, comme sécurités.

Un cautionnement de vingt-un mille sept cents piastres, souscrit par lui le 15 mars 1845, comme collecteur des taxes d'Etat dans la dite paroisse de Jefferson pour l'année 1844, ensemble avec Faustin Fortier et Pierre Sauvé, comme sécurités.

Toutes personnes intéressées devront adresser, par ecrit au bureau du secrétaire d'Etat dans les quatre-vingt dix jours qui suivent la dernière publication du présent les raisons qu'elles peuvent avoir à opposer à ce que les dits cautionnements soient annulés.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle Orléans, le 26 octobre de l'année 1846, et de la soixante onzieme de l'indépendance des Etats-Unis.

Par le Gouverneur, ISAAC JOHNSON.
14nov—30j CHARLES GAYARRÉ, Sec. d'Etat.

PROCLAMATION.—Par Isaac Johnson, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Attendu que dans les années 1826 et 1828, feu François Aliquenie ayant été nommé encadreur pour la ville de la Nouvelle-Orléans, fournit, pour assurer la fidèle exécution de ses devoirs, paderneau Félix de Armas, notaire, le 16 février 1826 et le 1er mars 1828, deux hypothèques sur une propriété située en cette ville, au coin des rues Toulouse et Bourgogne, mesurant soixante pieds de face à la rue Bourgogne et cent vingt pieds en la rue Toulouse, chacune pour la somme de huit mille piastres; les dites hypothèques ayant été enregistrées au bureau du conservateur des hypothèques en cette ville.

Et attendu que Catherine Milon, veuve de feu François Aliquenie, s'est adressée à moi pour la main levée des dites hypothèques.

Avis est donné à tous intéressés d'adresser par écrit, au bureau du Secrétaire d'Etat, dans les quatre-vingt-dix jours qui suivront la publication du présent, les raisons qu'ils peuvent opposer à la mainlevée des dites hypothèques.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle-Orléans, le 30 novembre de l'année 1846 et de la soixante onzième de l'indépendance des Etats-Unis.

Par le Gouverneur, ISAAC JOHNSON.
CHARLES GAYARRÉ, Secrétaire d'Etat 14 nov—30

NÈGRES A VENDRE.

LES soussignés établis au No. 56, rue de l'Esplanade, viennent de recevoir un certain nombre de Nègres de valeur de la Virginie et du Maryland, parmi lesquels se trouvent des ouvriers, des travailleurs de champs, et des domestiques de maison. Ils ont pris des arrangements de manière à être de ceux qui reçoivent le plus régulièrement des esclaves de ce genre. Etant sûrs que de l'Ancienne réputation Bien méritée qu'ils obtient cet établissement, nous n'hésitons pas à dire que nos anciens amis et ceux qui s'adresseront à nous auront lieu d'être satisfaits des esclaves qu'ils achèteront chez nous.

N. B. Ils garantissent tous les esclaves qu'ils vendent.

SLATTER & LANGSTON
56, Esplanade

Cent Nègres à vendre.

Hors la Slatter, à l'encognure des rues Moreau et Esplanade.

RÉCEMMENT arrivés, cent jeunes et jolis nègres de la Virginie et du Maryland. Le soussigné qui agent de Slatter, tient en cette ville, disposera de ces nègres à vent de bonnes soumissions, dans la nombreuse, se trouvent, blanchisseuses et rejaseuses, gardiennes d'enfants, nègres de champ, etc. Les personnes qui desireraient acheter, feraient bien de venir examiner ceux qui sont encore à vendre chez Slatter.

JAS. T. B AKENEY, Agent.
Encog. des rues Moreau et Esplanade

21 oct—6m

H. BROWER & Co.

No 17, rue du Camp, et 84, rue Commune.

FAYENCE & PORCELAINE,

En Gros:

ARTICLES D'AMEUBLEMENT DE MAISON.—En détail.

ARGENTERIE, PLAQUÉS, FERBLANTERIE et OUVRAGES en Bois, &c. Enfin toute espèce d'articles pour l'ameublement, à l'exception de meubles et d'étoffes.

1 oct—3m

EN débarquement du navire Dunlap, de Bordeaux:

50 barriques vin de Bernan, supérieur;
24 do do vin de Gueyrive, supérieur;
24 do do vin supérieur; 24 demi-do. dito dito;
50 barils vin blanc de Barsac;
50 barils vinaigre de vin blanc;
4 demi-pipes cognac fine champagne, marque Olivier
4 quarts de pipes dito dito
4 demi-pipes vieux cognac, de Pa. Gedard;
50 caisses abeynthe de Pauvajot et Brunsdon;
50 do kirsch;
100 do liqueurs de Champion, superfines, surfines et fines; 20 dito dito, 24 demi bouteilles;
70 do liqueurs assorties, superfines, surfines, fines
120 do poires, de Champion;
100 do fruits à l'eau-de-vie, de Tourné;
300 do cerises à l'eau-de-vie, Champion & Chauvet
100 do groseilles, de Champion;
20 caisses prunes sèches en jarres;
10 do prunes sèches en boîtes transparentes.
A vendre par DARAN, GUEYROUEX & Co.
11 et 13, St Louis

WHISKEY Monongahela—Du deux-barils, article très supérieur, vient d'en arriver. A vendre par

J. P. BERGERE & Co.
Rue Royale, No. 56.

ARGENTERIE Gravanice—Un assortiment complet de couverts, cuillers, fourchettes, à café galvanisées en plaqué de Berlin, à vendre par

LOBON & MAGNIER
28 Chartres

EN débarquant du navire Ajax, de Charleston:

[illegible] barriques Riz, à vendre par
[illegible] do do do
[illegible] do do do
[illegible] barriques Riz, à vendre par

DUREAU & ROCHEMONTEIX & Co.
Rue Royale

30 nov—5

FORMAGE Gruyère des Chaysels, en pièces à la Suisse, à vendre par

LEOPOLD JEANNEP,
28, rue St. Louis.

CHARLES MAURIAN, ALBERT LAMBERT, MAURIAN & LAMBERT,

AGENTS.

BUREAU DES ENTREPRISES

THOS. R. LEWIS, J. [illegible]
LEWIS & [illegible]

Magasin No. 150, Rue Royale.

CHARLES A. MAURIAN,
MAGASIN DE MARCHANDISES

Françaises, Anglaises et Américaines,

No. 95, rue Chartres,
NOUVELLE-ORLEANS.

Importeur direct de marchandises françaises.
15, sept—

WILLIAM DAVIDSON & Co.

MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES,

91, rue du Canal,

NOUVELLE-ORLEANS. 17 nov

F. T. BOURGEOIS, CHEMISIER-DENTISTE, rue Conti, No. 95. Tient son cabinet ouvert de 8 de matin à onze heures du soir. 17 mars

G. W. DUNBAR,

MARCHAND EN GROS

DE BOTTES ET DE SOULIERS,

No. 30, RUE DE LA DOUANE,

NOUVELLE ORLEANS.

☞ Les marchands et les habitans peuvent obtenir un rabais sur les prix. Les chaussures en vente sont toujours fraîches et viennent directement des manufactures. 3 oct.

DEPOT DES VERITABLES FRICTION MATCHES

DE WM. A. CLARK

Rue du Cirque No. 200, Nlle. Orléans.

2 fev—1an L. A. GUILLEMAIN, Agent

VENTE A BON MARCHÉ POUR CLORE.

B. O. VEGNAUD

No. 41,

RUE DE CHARTRES.

IMPORTATEUR de Porcelaine française, Verrerie taillée, moulée et unie, Coutellerie de table, Ferblanterie, Britannia, Plaqué, Bronzes, Lampes, Glaces, Candélabres, Pendules et Vases, Articles de nattales, et en général tout ce qui constitue l'article de saison; voulant positivement clore, engage le public à venir visiter son assortiment, qu'il vendra en gros et en détail à très bas prix, pour du comptant.

Les personnes tenant cafés ou restaurants trouveront chez lui un grand assortiment d'articles à leur usage. 19 oct

WM. F. TALBOT,

No. 90, rue Moreau, Troisième Municipalité,

VIENT de recevoir et a à vendre, un grand nombre de BEAUX NEGRES, convenant en ouvriers, domestiques de maison, travailleurs aux champs, &c. &c.

En outre, il en reçoit d'autres de la Virginie. 23 oct—4m

NEGRES A VENDRE.

RECEMMENT reçu et à vendre par J. M. WILSON, de Baltimore, cent superbes esclaves du Maryland et de la Virginie, parmi lesquels se trouvent des travailleurs aux champs, des ouvriers, domestiques de maison, cuisiniers, blanchisseuses et repasseuses ainsi que des couturières. Tous ces esclaves seront offerts en vente au plus bas prix du No. 10, rue de l'Esplanade, près de mon ancienne résidence. 19 oct—9j

Assurances contre les risques de mer, de rivières et du feu.

LES soussignés, agents du PELICAN MUTUAL INSURANCE COMPANY, de New-York, et des compagnies d'Assurances PROTECTION et ÉTNA, d'Hartford (Connecticut) prennent des assurances contre les risques de MER, de RIVIERES et de FEU, aux termes les plus favorables.

Toutes les parties que pourront prouver les compagnies susnommées sur les risques pris à cette agence, seront réglées avec libralité selon les usages des compagnies d'Assurances de cette ville, et payées avec promptitude et monnaies courantes des banques de la Nouvelle-Orléans.

☞ *Le bureau est au No. 47, rue du Camp.*

W. R. PORDICK,
G. C. LAWRASON,
Agents.

14 sept—1an.

AUX CONFISEURS, PHARMACIENS ET RESTAURATEURS.

DUCHET & LANGLADE,

CHAUDRONNIERS, RUE St. LOUIS No. 14.

ENTRE CHARTRES ET ARTS,

VIENNENT de recevoir par le navire Rubicon, et vient des manufactures de Paris, les articles suivans qu'ils vendront à bas prix, savoir:

Bassines à confiture, en cuivre rouge, avec poids.
Bassines en cuivre, de toutes dimensions.
Alambics do
Casseroles en cuivre; doubles fer battu, étamé et toutes sortes d'ustensiles de cuisine.

Un grand assortiment de moules en ferblanc, cuivre et étain (cette espèce vaut pâtisse, corbeilles, gateau de Savoie, dito en étain à sept [illegible]).

Robinets à coldre cygne pour bains, dito pour fontaines et autres.

Cuivre jaune en feuilles de 48 pouces sur 36, de 7 à 40 livres.

Feuilles en fayence avec dessins en marbre, et coloriage.

Toute espèce d'ouvrage en cuivre, tôle et zinc seront promptement exécutés suivant le modèle. 23 oct—6j

EN débarquant du navire Maurian, venant de Bordeaux, et en magasin, rue Conti No. 9, à vendre par le soussigné

100 barriques vin rouge (St. Estephe)
50 do do (Pauillac 1842)
30 do do (Milon, 1840)
30 demi barriques blanc Haut Sauterne 1840
25 do do (Haut Barsac 1842)

Fruits au jus et à l'eau de vie.
Auisette superfine de Champion.
Huile d'olive de Pagnol.
Cognac, de pouvre, J. J. Dupuy.
Do lire, do, do, très vieux.
27 oct—6j P. DELAMAR.

BOTTES, Souliers et Brodequins—50 caisses pour l'usage des habitations, à vendre par

PRONT & Co 10, Magasins
21 nov

REÇU par le navire Empereur, venant du Havre, 30 caisses fromage de Hollande, frais, à vendre par
21 nov D LANATA, 9 et 10 rue Jefferson

REÇU par le navire Wainwright, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné

300 barriques vin vieux Branceforte 1841
50 caisses cognac de Hollande, grand modèle
50 do fleur de mauser, grand modèle
50 do fruits assortis.
100 do prunes à l'eau de vie.
25 do prunes sèches, première qualité
21 nov D LANATA, 9 et 10 rue Jefferson

EN débarquement du navire Wainwright, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné

250 barriques vin rouge (St Estephe Médoc.
25 caisses prunes sèches de 12 pintes chaque
7 do do do boites taches, transparentes.
50 do do à l'eau de vie.
10 do Cognac à l'eau de vie.
61 barils vin blanc Haut Sauterne
21 nov AUGUSTE MOLIER,
No. 30 rue St. Louis

REÇU par les dernières arrivages et en débarquement des navires Kentucky et Dana, du Havre, à vendre par
21 nov

Bouteies noires pour vinaigre, diverses largeurs, large et Lavenders pour liqueurs, Carafes et Echappes pour hommes, salts et taffetas, pour et nouveaux, eaux pour, plqué blanc et chamois pour tailleurs. Ombrelles pour enfants. Mouchoirs batiste de linons, unis, à rivures et à ourlets. Bas de coton noir (Cote d'Angleterre) et de fil blanches et brodées, gazes et mousses, de laine noire. Gantes lettres blanches et noires, Mousseline laine noire; Gants de soie, Tabbet, Indous et Cotton pour hommes, femmes et enfants; Mitaines métiers et autres, Moufles et Brosses. Aiguilles laine pour enfants; Rubans taffetas et satin assortis de nouveau, Bas de coton blanc, gris et cachou, pour hommes, femmes et enfants; Chaussettes de coton blanc et vert, pour hommes et enfants; Jupons de coton, Caps de dits et plaids de flanelle; Corsets assortis; Chales et Echarpes de cachemire; Pantalons et Casimirs pour pantalons; Cachemires pour gilets; Cravates en soie et satin; Rubans de fil assortis de numéros, Pagnes écaillé, bailles et [illegible] écaille; Boutons de nacre assortis de grandeurs et qualités; Aiguilles à tricoter, Peignes à dents; Crêpes de Perse, Foulardes fines et superfines, Mouchoirs pour nez riches; idem superfins, fins et ordinaires, Fichets, Cravates, Huile superfine, Boîtes pour étrennes, nouveaux modèles; Lampes Carcel, Sperm, Quinquets, Chaînes de Lanne, pour modistes; Un grand assortiment de Bretelles ordinaires, riches et extra riches.

Tous ces articles seront vendus bon marché.

F. & J. LACOSTE.

Toujours en magasin, le Manuel annuaire de la santé et les indications pour la méthode hygiénique et curative de F. V. Raspail. 9 nov

DENTISTE.

Pâtonche Végétale Indienne.

INSEZ le certificat suivant: *—Monsieur Raymond A. Le Mahieu,—MM, comme vous avez réussi à me guérir radicalement par le moyen de votre Pâtonche Végétale Indienne du Dr. CULLEN,* après que j'ai vainement consulté les meilleurs médecins de Cuba, de New-York, Baltimore et Philadelphie, et après avoir fait usage, sans en obtenir aucun effet, des remèdes les plus variés, je vous livre le présent certificat dans l'espoir qu'il pourra vous être avantageux.

En l'année 1819, me trouvant à bord du brick Commodore Perry, de ce port, je reçus une blessure à la jambe droite, une blessure contuse une ancre. La plaie devint scrofuleuse, enflammée et douloureuse. Depuis l'accident j'ai reçu les soins des meilleurs médecins de l'île de Cuba et de cette ville, qui n'ont pu réussir à guérir cette plaie. Durant l'été de 1844, passé à la campagne, j'ai voulu essayer de la Pâtonche Indienne du Docteur Cullen, qui jouit d'une haute réputation, mais en vain, comme tous les autres remèdes, produisant aucune amélioration dans mon mal. Enfin, en 1845, j'ai recouru au meilleur médecin de la ville de New York, qui après un grand laps de temps ne put réussir à me guérir.

De cette époque à l'année 1846, le mal était toujours dans le même état. Mais, en arrivant qu'il n'est survenu dans un char du chemin de fer à Baltimore, j'ai ouvert la voie et empiré le mal. Je m'adressai de nouveau à un médecin qui me prescrivit de me saisser faire l'amputation de la jambe malade. Quoique souffrant beaucoup, je me voulus point consentir à l'opération. Cependant le mal s'étendait rapidement jusqu'à mon genou, et les douleurs que j'éprouvais étaient si intolérables que je ne pouvais souffrir le moindre choc sur ma plaie.

Les choses en retirent là jusqu'en octobre dernier, époque à laquelle je me mis à l'usage de la Pâtonche Indienne, du docteur Cullen, dépositaire seul de cette précieuse; car j'avais pris en ce grande quantité de la Salsepareille et tant d'autres remèdes, que je n'avais plus foi en eux. Je ne m'étais pas trouvé dans aucun de leurs tentatives, et l'espérance s'était grandement chez moi. Mais quelle ne fut ma joie, lorsqu'après VINGT SIX ANNÉES de souffrances, je trouvais du mieux quand j'avais à peine achevé la première bouteille de la Pâtonche.

Je suis actuellement parfaitement rétabli, et ce n'est qu'à votre Pâtonche que je dois la guérison de ma jambe.

Les personnes qui désireraient avoir d'autres informations peuvent s'adresser à moi, au No. 128 N. Thirteenth Street ou je travaille, ou à mon domicile particulier, No. 404 Race-Street.

JOHN K. BARCLAY

Philadelphie, 17 avril 1846.

LA PANACÉE VÉGÉTALE INDIENNE est en vente à notre bureau, No. 278, Market-Street, Philadelphie, où l'on trouvera:

DES PILULES VÉGÉTALES Indiennes du Dr. Cullen.
LE SPECIFIQUE du même.
LE BREUVAGE du même.
LE REMEDE CONTRE LA SURDITÉ, du docteur Appleton.
LA LOTION MAGIQUE, contre les maux de tête nerveux et autres, la Goutte, le Rhumatisme, les Maux de Dents, etc.
LE SIROP CARMINATIF, contre la Diarrhée, la Dissenterie, les Maux de l'été, etc.

ROWLAND & WALTON, Propriétaires.
No. 278, Market-Street, Philadelphie

En vente en gros et en détail, par

C. T. JENKINS, Agent principal.
No. 56, rue du Canal.

Et chez les agents ci-après nommés:

JOHN SLY & Co, sous l'hôtel St-Charles.
BAUDAWAY & JOHNSON, à Vicksburg.
CHARLES BERRYE, au Grand-Gulf.

N. B.—Les détenteurs ci-dessus sont vendeurs comme bourrons l'obtient. 30 nov—1an

EDWARD & WALTON, propriétaires,
278, Market-Street, Philadelphie

GRAINES FRANCHES DE JARDINAGE,

GARANTIES RÉCOLTE DE 1846.

Le soussigné vient de recevoir par les navires [illegible] qui vient de recevoir par le navire [illegible] du Havre, un assortiment de graines fraîches de jardinage, qui [illegible] des meilleures qualités de Paris, vieilles, [illegible] graines, 100 livres vertes, [illegible] Pois, [illegible] Haricots, Carottes, Cerfeuil, Choux, [illegible] Navets, [illegible] Poireaux, [illegible] Radis, [illegible] Salsifis, [illegible] Tomates, [illegible] Turbots, [illegible] Vertes, [illegible] Vertes, [illegible] Vertes